

Plan antichute des personnes âgées La lettre

| Auvergne-Rhône-Alpes



Lettre N° 12 – Avril 2026

Chaque trimestre, l'Agence régionale de santé (ARS) et le GÉrontopôle Auvergne-Rhône-Alpes vous informent sur la déclinaison du Plan national antichute des personnes âgées de 65 ans et + dans notre région.

EN CHIFFRES : LE BAROMÈTRE SANTÉ PUBLIQUE FRANCE

La surveillance épidémiologique des chutes chez les personnes de 65 ans et plus a été mise en place en 2022 dans le cadre du plan national antichute. Le bulletin de Santé publique France, qui vient de paraître, présente un état des lieux des hospitalisations et mortalité en lien avec la chute, et confirme l'enjeu majeur que représente leur réduction.

En bref :

- **Hospitalisations** : en 2024, en France, plus de 170 000 hospitalisations en lien avec une chute ont été dénombrées chez les personnes de 65 ans et plus, soit un taux standardisé de 1 198 hospitalisations pour 100 000 habitants de cette tranche d'âge, **en augmentation de 20,5 % par rapport à 2019.**
- **Mortalité** : en 2024, plus de 20 000 personnes âgées de 65 ans et plus sont décédées en lien avec une chute, soit un taux de mortalité standardisé de 138 pour 100 000 habitants de cette tranche d'âge, **en augmentation de 18 % par rapport à 2019.**

Alors même que la mortalité toutes causes est plus faible en 2024 qu'en 2019, celle en lien avec une chute a été **en constante augmentation** sur l'ensemble de la période.

Des disparités régionales ont été observées, avec en 2024 des taux d'hospitalisation et de mortalité en lien avec les chutes plus élevés dans les régions Grand Est, Normandie, Bretagne et **Auvergne-Rhône-Alpes**. En effet, entre 2019 et 2024, **les taux standardisés d'hospitalisation en lien avec une chute ont augmenté de 37,5 % dans notre région.**

[Consulter le baromètre](#)

LANCEMENT DES NOUVEAUX GROUPES DE TRAVAIL DU PLAN ANTICHUTE

Ce début d'année 2026 a été marqué par le lancement de deux nouveaux groupes de travail :

- **Aménagement et autonomie**, composé majoritairement d'ergothérapeutes, de psychomotriciennes et de représentants des usagers. Ce groupe contribue à l'état des lieux des dispositifs, des acteurs et des actions menées sur le territoire, à la détection des besoins des usagers et des professionnels les accompagnant ainsi qu'à la valorisation des dispositifs innovants mis en place localement. Il permet aussi d'identifier des pistes d'amélioration notamment de communication en explorant également la dimension psychosociale de ces sujets et de leur acceptabilité par les seniors. La 1^{re} réunion s'est tenue le 26 février.
- **Santé du pied**, en collaboration avec l'URPS Pédicures-Podologues. Objectifs : élaboration d'une stratégie de communication cohérente et accessible afin de sensibiliser les seniors, leurs aidants, ainsi que les professionnels du secteur, à l'importance du chaussage, et plus largement, de la santé du pied dans la prévention des chutes. L'ambition est de définir et proposer des outils pratiques destinés à être diffusés largement. La 1^{re} réunion s'est tenue le 18 mars.

UN NOUVEL APPEL À CANDIDATURES POUR DÉVELOPPER DES ACTIONS DE PRÉVENTION AU SEIN DE VOTRE EHPAD OU SSIAD

La prévention est un enjeu majeur et un levier pour **favoriser le maintien de l'autonomie** des personnes fragilisées, tout en évitant les chutes. L'Agence régionale de santé (ARS) propose un **appel à candidatures annuel pour soutenir financièrement les structures qui s'investissent dans la prévention et la promotion du bien être des personnes âgées**. Cet appel à candidatures concerne les actions de prévention de la dénutrition, de la dépression et la promotion de l'activité physique adaptée. Les actions doivent être réalisées en partenariat : le porteur doit associer au moins deux structures de proximité accueillant des personnes âgées fragilisées, les accompagnant ou les soignant en exercice coordonné.

Pour 2026, [candiditez avant le 27 mai !](#)

[Tout savoir sur la prévention en EHPAD et SSIAD](#)

ICOPE : PUBLICATION DU CAHIER DES CHARGES ET DÉCLINAISON RÉGIONALE À VENIR

Le décret et le cahier des charges publiés au Journal officiel le 19 mars 2026 donnent un cadre national au programme de dépistage précoce et de prévention de la perte d'autonomie des personnes de 60 ans et plus. Ils reviennent sur l'objet du programme ICOPE, sa cible et les modalités d'interventions et d'organisation proposées. Sa déclinaison régionale et la coordination des différents partenaires sont autant de sujets qui vont être travaillés prochainement, en se basant sur les expériences antérieures respectives des Hospices civils de Lyon (HCL) dans le cadre de l'expérimentation Article 51, mais également du projet IS-ICOPE porté par le Département de l'Isère, le CHU Grenoble Alpes et La Poste.

[Consulter l'arrêté du 18 mars 2026 fixant le cahier des charges du programme](#)

WEBINAIRE DE FORMATION SUR LA PRÉVENTION DES CHUTES EN LIEN AVEC LES MÉDICAMENTS

Le groupe de travail iatrogénie médicamenteuse a élaboré un webinaire sur la prévention des chutes en lien avec la prise de médicament. Ce webinaire est à destination des **médecins**

généralistes intervenant en EHPAD, médecins coordonnateurs d'EHPAD, et pharmaciens d'officine approvisionnant les EHPAD.

3 webinaires ont déjà eu lieu, merci pour votre participation !

Vous êtes intéressés pour participer aux prochains ? **Inscrivez-vous dès maintenant** en cliquant sur l'une des dates proposées :

- [Jeudi 30/04 de 12h30 à 14h](#)
- [Mardi 19/05 de 12h30 à 14h](#)
- [Jeudi 25/06 de 18h30 à 20h](#)

N'hésitez pas à relayer l'information !

Vous voulez en savoir plus ? [Visionnez la bande annonce](#) !

RÉFÉRENTS APS : PARTICIPEZ AUX JOURNÉES AUTOUR DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE EN EHPAD !

Dans le cadre du projet Rés'APS, commandité par l'ARS et la DRAJES Auvergne-Rhône-Alpes, le Gérontopôle AURA **vous accompagne dans la mise en œuvre du rôle de référent** Activité physique et sportive (APS) au sein des Établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS) accueillant des personnes âgées. **Ces référents jouent un rôle clé** en tant qu'ambassadeurs du sport au sein des établissements. Leur principale mission : promouvoir l'APS auprès de l'ensemble des résidents, des professionnels et de la direction dans le but de réduire la sédentarité des résidents.

7 demi-journées pour animer le réseau des référents APS

Afin de soutenir au mieux ces professionnels sur le territoire Auvergne-Rhône-Alpes, le Gérontopôle AURA organise des demi-journées pour favoriser les échanges, le partage d'expérience et la mutualisation des bonnes pratiques de ces référents. Les sessions sont structurées autour **d'ateliers sur les différentes missions** que peut apporter ce nouveau rôle et des **témoignages** de professionnels.

[Inscrivez-vous dès maintenant en cliquant ici.](#)

Dates et lieu des prochains événements :

- Jeudi 28/05 de 9h-14h à VALENCE/BEAUVALLON (26)
- Mardi 02/06 de 9h-14h à GIERES (38)
- Jeudi 04/06 de 9h-14h à MURAT (15)
- Mardi 16/06 de 9h-14h à MIRIBEL (01)
- Jeudi 18/06 de 9h-14h à FIRMINY (42)
- Mardi 23/06 de 9h-14h à UGINE (73)
- Mardi 30/06 de 9h-14h à AIGUEPERSE (63)

N'hésitez pas à relayer l'information ! [En savoir plus sur le projet](#)

Des webinaires complémentaires pour échanger

Il est également proposé à tous les professionnels d'EHPAD de participer à des webinaires d'une heure, aux dates suivantes :

- 23 avril 2026 : EHPAD du Puy-de-Dôme
- 24 avril 2026 : EHPAD de l'Allier
- 27 avril 2026 : EHPAD du Cantal
- 28 avril 2026 : EHPAD de la Haute-Loire

Ces webinaires ont pour objectifs de recontextualiser le projet, répondre à vos questions, recueillir vos impressions et attentes et présenter les temps forts à venir.

Pour participer, [complétez ce questionnaire](#) avant le 17 avril 2026

L'ÉTUDE SUR LA COMMUNICATION REPÉRÉE PAR L'ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

Le Gérontopôle AURA et l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes ont été sollicités par l'Académie nationale de médecine afin de revenir sur l'étude communication présentée lors de la journée régionale du plan antichute en avril dernier. L'étude présentée, conduite par le Gérontopôle AURA, portait sur le niveau de connaissances des personnes vieillissantes autour des enjeux de la prévention des chutes, et les leviers de communication à mobiliser selon eux. Elle s'est appuyée sur le retour de plus de 4 000 personnes en région.

Les résultats de l'étude ont suscité l'intérêt de l'Académie, qui entend s'appuyer sur ces travaux pour enrichir ses recommandations et diffuser les bonnes pratiques.

[Retrouvez l'infographie de l'étude communication](#)

ARS Auvergne-Rhône-Alpes – Gérontopôle Auvergne Rhône-Alpes
Contacts : ars-ara-da-qualite@ars.sante.fr | contact@gerontopole-aura.fr